

Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison....Ne jetez plus vos vieux textiles !

Grand Poitiers souhaite renforcer la filière de collecte et de valorisation des textiles, linges de maison et chaussures par l'installation dans toute l'agglomération de bornes de récupération.

Donner ses vêtements permet de réduire les déchets, de favoriser le recyclage, mais aussi de renforcer l'emploi solidaire. C'est pourquoi Grand Poitiers a signé dernièrement une convention avec Le Relais (entreprise à but socioéconomique membre d'Emmaüs) définissant le déploiement d'une cinquantaine de bornes de collecte et leur localisation sur le territoire de l'agglomération. Cette nouvelle collecte vient compléter l'action que les associations mènent depuis longtemps sur Grand Poitiers (Emmaüs, le Secours Populaire, La Croix Rouge...), tout en garantissant leur approvisionnement.

En donnant vos vêtements– mais aussi chaussures, linge de maison et petite maroquinerie, vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Que peut-on déposer ?

- Vêtements
- Linge de maison
- Chaussures
- Maroquinerie (sacs à main, ceintures,...)

Comment déposer ?

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, voici quelques consignes :

- Utiliser des sacs de 30 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisies ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.

Où déposer ?

- Les vêtements en bon état peuvent être déposés auprès des associations sociales et solidaires situées près de chez vous : liste sur grandpoitiers.fr
- Dans les bornes Le Relais réparties sur l'agglomération : liste et carte de localisation sur grandpoitiers.fr et www.lerelais.org

Quelques chiffres :

D'après l'ADEME, 17 kg de textile par habitant sont jetés chaque année, 12 kg pourraient être valorisés. L'objectif est de collecter 6 kg par habitant par an, soit environ 800 tonnes de textile par an.

Que devient le textile trié ?

- Recyclage (chiffons, effilochage, isolant METISSE®) : 50%
- Réemploi (vente en boutique et fripes à l'export) : 40%
- Destruction : 10%